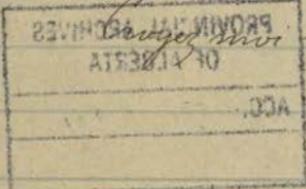


Delmas, Sask. 27 Février 1930

Cher et bien cher Père Langlois, v.v.

Il paraît que nous étions partis de Delmas un peu inquiet de Delmas hier au soir au sujet de la ferme que le département veut imposer aux bonnes sœurs de l'école. Si le gouvernement le désire absolument il faudra bien nous soumettre si nous voulons conserver la direction de cette école. Mais croyez que ce n'est pas cette ferme qui m'effarouche le plus. Au contraire je serai bien aise d'aller faire un tour dans les champs pour y surveiller les travailleurs. En conséquence vous pourrez être tranquille à ce sujet. Nous ferons ici tous les trois pour le mieux avec la grâce de Dieu. En attendant je vous recommande à nos bons pères et croyez assuré que je vous rends et rendrai la paroisse.



Très paternellement à vous

M. P. Dubois v.v.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220



L.J.C. et M.I.

Thunderchild Residential School

Delmas -- Sask.

5 April

1930

Repondez-moi  
Veuillez  
Tout honorer  
Père Langlois,  
S.

Tous les Pères missionnaires qui ont eu

quelque chose à faire avec les écoles Indiennes ont reconnu la nécessité d'avoir à proximité de l'Ecole une petite maison où les parents qui nous amènent leurs enfants ou viennent les visiter, puissent se retirer à l'aise pendant leur séjour ici surtout pendant l'hiver quand ils arrivent des Réserves les plus éloignées 60 - 80 - 100 milles, et peut-être plus loin encore.

Or le petit shank qui a servi à cet usage pendant des années et des années est tout en ruine. Son état de vétusté ne permet aucune réparation.

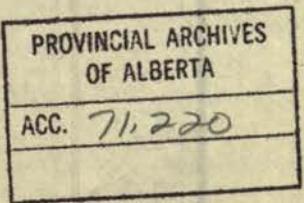
Pourrait-on prendre pour cette fin la maisonnette qui a été la première résidence des Pères, construite par le bon Père Cochin de zèle et généreuse mémoire. Elle est admirablement bien placée pour cette fin tout près de la rivière établie encore très bonne pour y mettre les chevaux des visiteurs pendant la fuite de saison. De plus, ce qui n'est pas un petit avantage, la surveillance y serait très facile. De l'école bâtie y verrait tout ce qui s'y passe.

Cette maisonnette est là abandonnée depuis des années. Elle est le dépôt de toutes sortes de vêtements et de sallettes inutiles. Avec un peu de réparation, peu coûteuse faîtée par les sauvages eux-mêmes, ou bien par quelques uns de nos plus habiles enfants, sous notre direction, elle pourrait en faire un refuge très convenable et même très confortable pour nos visiteurs Indiens. Car il n'y a pas dire, ni à contredire, il leur faut une place pour se retirer, étant loin de leur réserve, et des leurs.

Le R.P. Facombe et moi-même attendons votre autorisation avec impatience.

Bien fraternellement à vous. M.D. Dubois om.

THE UNIVERSITY OF ALBERTA LIBRARIES  
UNIVERSITY OF ALBERTA LIBRARIES





L. J. C. et M. I.

# Qunderchild Residential School

Delmas -- Sask.

192

Rev. et cher Père Langlois, o.m.i.

J'ai reçu votre bonne lettre il y a déjà quelques jours. Nous allons très volontier nous conformer à votre désir. Pourriez-vous nous suggérer à peu près le montant de la somme qu'il conviendrait d'envoyer? (demande de la R.S. Supérieure).

Tous, Pères, Soeurs, enfants sont ~~encore~~ ne peut plus satisfaire du changement que vous avez juge à propos de faire à Delmas. Nous vous en sommes tous bien reconnaissants. Nous espérons, les bonnes Soeurs surtout, que les chœurs en resteront là pour longtemps. Le départ du R.P. Lacombe pour Cochin en désapointerait un très grand nombre pour ne pas dire tous. Surtout les Indiens des réserves avoisinantes en seraient désolez, eux qui l'ont reçue dimanche dernier avec des larmes de joie dans les yeux. "Si tu sarais comme on a prié pour te revoir", lui disaient ils. S'il fallait qu'il parte aussitôt après avoir apparu ici, on devrait certainement que les autorités veulent se moquer de eux. Regardez bien dans notre sac d'expédition. Je suis sûr, Dieu aidant, que vous en trouverez un bon qui réglera bien la question Cochin sans troubler la paix de Delmas.

Priez pour moi comme je prie pour vous.

Bien fraternellement à vous

M. D. Dubois

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71-220

Cher Père Dubois,

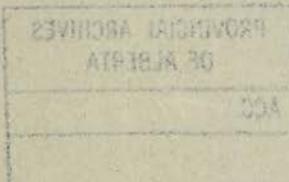
20 juin 30

Merci des renseignements que votre bonne let re contenait. Le bon Dieu a permis que je touche un peu ce point délicat dans mes remarques de fin de retraite. J'espère que les intéressés auront compris et qu'ils verront à ne pas trop s'engager dans les abus si regrettables dont nous sommes tous les jours témoins.

Quant aux rapports, j'aimerais qu'à la retraite vous me donniez quelque échantillon de ce que l'on vous demande de signer. Nous en reparlerons. En attendant gardez votre calme et continuez à faire votre devoir, tout votre devoir comme un bon religieux déterminé à servir le bon Dieu de tout son coeur et de toutes ses forces.

Les Pères semblent avoir été tous contents de la retraite. Les instructions du Père Robert sont pratiques et l'on sent un homme qui vit ce qu'il prêche.

Bonjour et mon meilleur souvenir en Jésus et Marie,



PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220

+

L. J. C.  
&  
M. J.

The Oblate Fathers

~~North Battleford~~ Delmas  
Sask., Canada

19 juillet 1930

Rever et bien ches Pire Langlois,

Je reviens à la charge au sujet du vieux presbytère de Delmas où nous voudrions tant, les Soeurs et moi, y loger notre homme engagé et sa nombreuse famille toujours prête à nous rendre service de toutes manières. Personne pour l'habiter ni l'entretenir cette maison encore bonne pourtant, va bientôt se déteriorer et tomber en ruine. Notre homme se charge d'y faire les réparations nécessaires pour la rendre chaude et confortable en hiver. Comme son salaire est peu élevé, ce serait \$ 10.00 de moins à payer pour son loyer, et par le fait même l'encourager à rester avec nous à l'école. Il fait si bien notre affaire en tout et partout que ce serait dommage de le perdre. Il sait se faire écouter des enfants qui, avec cela l'estiment et lui obéissent très bien. C'est si rare de trouver un homme de cette trempe pour une école comme la nôtre. Je prie Dieu pour que vous et vos conseillers nous nous soyiez favorables. J'aimais envoi plusieurs choses à vous dire mais comme je souffre beaucoup de la poitrine depuis quelques jours je m'arrête ici, en me recommandant à nos bonnes prières.

Votre très dévoué et bien affectueux fils en Pdt M.

M. D. Dubois om.

МУДЕИ САМВАДА  
ВЫСНЕГ ВОИД

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

+  
L. J. C.  
&  
M. J.

The Oblate Fathers  
North Battleford  
Sask., Canada Delmas.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA  
ACC. 71.220

31 Aout 1930

Prix et bien cher Prie Langlois,

Depuis longtemps j'attends une réponse de vous au sujet du vieux presbytère qui sent de plus en plus l'abandon et la ruine. La Riche Soeur Supérieure qui sort de jour en jour les grands inconvénients qu'il y a de garder un serviteur dont la résidence est loin de l'école, nous demande la faveur de permettre à Mr. Régnier d'y loger au moins cet hiver. En effet Mr. Régnier est un très bon homme qui fait très bien avec les grands garçons, naturellement les soeurs désirent le garder. Mais il est pauvre et loge actuellement dans une espèce de manure qui n'est plus un nom qu'un hangar. Il ne pourra certainement pas vivre là cet hiver avec sa famille de six enfants. De plus il n'y a absolument pas d'autres maisons dans le village où il pourrait se retrouver. Il est donc une grande charité à faire, et à lui, et aux soeurs en même temps que de lui permettre d'habiter cette maison au moins durant l'hiver. Quand bien même n'occuperait-il que la moitié, une partie de la maison. Il est prêt à payer un loyer proportionné à ses moyens.

Il y a actuellement dans cette maison du charbon, quelques boîtes remplies de vieux journaux propre à allumer le feu, quelques chaises à pattes cassées, quelques livres, et deux caisses contenant un chemin de croix acheté dernièrement par le curé. Or tout ceci pourrait très bien être placé à part

dans une chambrette sans aucun inconvénient - sans nuire à personne. Quand on est charitable on trouve toujours moyen de faire la charité même quand il en coûte! (1)

Cette maison, surtout depuis deux mois, sert de refuge aux ~~hommes~~  
et aux chômeurs qui courrent les chemins. Avant hier encore j'en  
voyais trois sortir de là par une fenêtre vers sept heures du matin.  
Voyant que cette demeure est abandonnée, isolée, loin des regards, si on  
la tente barre, on enlève les châssis ou on les brise, et on'y introduit pour  
la nuit... on y fume la cigarette et on se saute après y avoir laissé  
sur le plancher un carte de visite. A mon avis il vaudrait bien  
mieux avoir là une famille pour l'habiter... Si le feu passe, il y aura  
au moins quelqu'un pour éteindre le feu!

Cette année Mr. Reignier envoie au juniorat un de ses fils  
le plus beau caractère comme le plus grand talent que nous ayons  
ici à notre école. Il a passé son 9<sup>e</sup> grade. J'ai l'espoir que le R.P. Boutillier  
pourra en faire quelque chose de bien. Des parents et des amis, sur lesquels  
on peut compter, vont payer les frais de sa pension. Son père lui-même  
quiconque pauvre n'a pas payer \$5.00 par mois. C'est pourquoi je tiens tant  
à aider de quelque manière que ce soit, ce pauvre Mr. Reignier.

Proyez moi, Mon Père Père notre tout dévoué frère ou Del Marie

M. D. Dubois om.

(1) P.S. - D'ailleurs les R.R.B.S. ayant loué le terrain des Oblats, il me semble à Moi comme à elles, qu'elles ont droit de par le fait même,  
de faire usage des bâtisses construites sur ce terrain. Il n'y a pas de  
clause qui en défend l'usage. De plus n'avez vous pas dit au R.P. Pacombe  
qu'on pourrait y loger notre homme moyennant un prix minime. Seule-  
ment je voudrais avoir votre consentement <sup>écrit</sup> sur papier. C'est plus sage. On pourra  
de cette façon éviter bien des engueullements. Pour aujourd'hui je ne dis pas plus

21 septembre 30

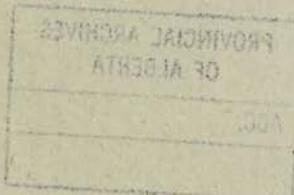
R.P.D.Dubois O.M.I.  
Delmas,Sask.

Cher Père Dubois,

Ne vous inquiétez pas trop de mon long retard à vous répondre;je ne vous ai pas oublié,non plus que la maison en question.J'avai demandé au Père Naessens de régler cette affaire de vive voix lors de son voyage à Delmas,et je crois bien qu'il n'en a parlé qu'au Père Pilon.Il semble y avoir des obstacles pour le moment à la réalisation de votre plan;mais n'allez pas perdre tout espoir,les choses s'arrangeront petit à petit,car votre demande paraît très raisonnable.

Tout ne marche pas sur les roulettes chez vous;c'est un peu le sort de toutes les choses humaines.Priez,sachez attendre sans vous énerver,sachez éviter tous les froissements inutiles,tenez-moi bien au courant et ayez confiance.

Croyez à mon plus fraternel attachement ainsi qu'à mon meilleur souvenir en Jésus et Marie,



PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71-220

Delmas, le 22 oct. 1930

Elizabeth Theodore - child née le 14 oct. 1920

de Solomon Theodore - child et de Mme Alice  
Wright, tous deux catholiques, & ils baptisent leur  
fille catholique le 7 nov. 1920 - cette  
enfant - & ici née à l'école anglicane du lac  
Jaguar, il y a trois ans, et garde là malgré  
le fait qu'elle était & qu'elle est encore catholique  
les parents n'ayant jamais consenti à ce que leur enfant  
soit déclaré protestante - On lui le ministre, un  
lendemain de demander l'admission à nos églises  
comme étant protestante, ou il a menti !! ou il  
a menti comme catholique, alors le département  
a enjoint ses propres règlements ! cette enfant  
ne devrait pas être déclarée protestante mais dé  
mentie - les parents ont enjoint l'avis de la  
mettre ici à Delmas, mais le département semble  
leur avoir refusé leur juste demande face au  
l'agent avait été déjà trois ans & dé  
protestante !!! L'injustice initiale commise par le  
ministre au profit du département n'est pas justifiée  
ni justifiable face au l'agent ayant été  
garde là-bas à notre insu depuis trois ans !!

C'est un cas où vous ferez de faire  
réfléchir tout de suite - l'enfant doit être

sortie de l'onde anglaise & qu'il lehe et nous  
être envoiés ici, conformément aux desirs des  
parents.

Si nous ne gagnons pas cette cause, qui va  
bien dans, ciò n'en restera de rien à travailler  
ici. Il y a une limite à notre patience. Si le  
Département veut-là faire ça, il nous rend justice.  
Son consentement peut beaucoup plus longtemps —  
faire le mal; pour faire ciò ce salons larges  
et rigides exercices du Département indien.

notre habilité à faire le bon et l'exemple  
et de toujours céder au caprice du Département  
Indien à cause déjà trop de raffraîchir et  
à lairet perpétrer trop d'injuste by les Indiens  
qui devraient être, malgré tout, à nous regarder  
comme leurs protecteurs — et leurs amis!

E. Lacombe, omi.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220

12 mars

30

Bien cher Père Dubois,

Votre bonne lettre de l'autre jour m'a causé une très grande joie. J'y ai lu avec plaisir vos excellentes dispositions et votre ardent désir de m'alléger le plus possible le lourd fardeau dont l'administration m'a chargé. Merci.

J'ai parcouru quelques unes des lettres écrites par le département au R.P. Beys sur votre école de Delmas et je vois partout la décision bien arrêtée de commencer dès ce printemps des travaux de culture. Nous ne gagnerions rien, je crois, à heuter de front le département en nous refusant à ses exigences qui après tout ne sont que raisonnables. Le département ne demande pas une ferme modèle, il demande seulement qu'on fasse à l'école un peu de culture. Dites donc à la bonne Mère supérieure qui m'avait exprimé quelques craintes à ce sujet de ne pas prendre la chose trop au sérieux. Elles mettraient en culture une 30aine ou une 40aine d'acres que cela serait amplement suffisant. Vous y aurez l'œil tout en faisant votre marche quotidienne à travers champs. Rasseyez donc tout ce brave monde et employez-vous de votre mieux pour établir les meilleures relations de confiance mutuelle et d'entraide entre nos Pères et les bonnes religieuses de l'Assomption.

Travaillons tous la main dans la main et la Ste Vierge bénira des efforts aussi désintéressés pour Dieu et notre chère Congrégation.

Bien à vous toujours en Jésus et Marie,

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220

2 avril 30

R.P.D.Dubois O.M.I.  
Delmas, Sask.

Cher Père Dubois,

Votre bonne lettre m'a fait grand plaisir parce que les bonnes nouvelles ne constituent pas précisément le pain quotidien d'un provincial. Comme je suis heureux de savoir que tout va bien et que vous travaillez la main dans la main. Continuez ce bel effort et cette fraternelle entente. Si vous le voulez vous pouvez faire de votre école la plus prospère de la province et de votre maison la plus heureuse à habiter. Donnez-moi du moins cette consolation.

Duck Lake a fourni \$50.00 et les autres écoles presque toutes \$25. comme contribution à Mgr Guy. Dites aux Soeurs d'y aller selon leurs moyens.

Nous venons d'apprendre la mort de M. Okhuysen, curé de St Vincent. Une nouvelle qui vous réjouira c'est que le Père Thérien est devenu supérieur de la maison provinciale. Le R.P. Watelle ira le remplacer au Lac d'Oignon aussitôt que les chemins lui permettront de s'y rendre.

Bonjour, cher Père Dubois, à vous et à toute la communauté en Jésus et Marie,

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220

10 Avril 1930.

Révérend Père Dubois O.M.I  
Principal,

Mon cher Père .-

Thunderchile Recd. Schouf  
Delmas

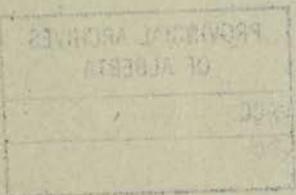
Le Conseil s'est empressé de vous accorder ce que vous m'aviez demandé. Vous pouvez donc utiliser la vieille batisse comme vous l'entendrez.

Cette maisonnette en effet pourrait bien servir de logis aux Indiens en visite et l'étable pour leurs chevaux.

Comme vous dites, la surveillance sera plus facile ce qui n'est pas sans avoir son importance. Je vous souhaite, bien cher Père, du courage et bien du succès dans votre nouvelle fonction. Que le Bon Dieu couronne vos efforts et ceux des bonnes religieuses dans l'œuvre si belle et en même temps si méritoire de l'éducation de notre jeunesse indienne.  
Bien des saluts à vos compagnons de ma part.

Votre tout dévoué .

N Lemire



PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71-2-20

Félix, n° 12 28 sept. 1921 de mademoiselle  
Jimmy et baptisé par nous le 23 oct.  
1921.

La mère, catholique illeci à l'école de  
Delmas, est morte quelque temps après la naissance  
de Félix. Avant sa mort, elle a fait  
promettre de venir à ce que son fils soit  
placé à l'école de Delmas dès qu'il aurait  
neuf ans. Elle a fait la même recom-  
mandation à notre agent actuel, M. B. L.  
MacDonald et à l'instituteur actuel de  
l'école de Paudreche, M. Walter Taylor.

À mon retour à Delmas, j'ai rencontré un  
deux messieurs au lycée Reserve à Little Pine,  
où l'enfant Félix est gardé par un rieur  
Puanas. L'un d'eux - et l'autre instituteur n'aient  
rien en de plus pressé, je me renseigne, avec  
un certain indigérité, ce Félix avait été  
baptisé Anglican, malgré le dernier volonté  
et prière de sa mère. Tous deux m'ont dit ceci clair  
et que l'autre répété depuis : cet enfant vous  
appartiens ; il devrait être à l'école de Delmas.  
Le dispensement indien, tuteur des Indiens, ne devrait  
il pas protéger au moins et appeler ? -- Les  
Anglophones vont-il encore non plus est engagé ? ??

Le 22 octobre j'envoyais à notre agent, à ce sujet la lettre dont une copie est ci-incluse, et je n'ai pas eu une seule réponse. Depuis deux ou trois ans cet agent - nullement nommé dans l'affaire des protestants. Il revient bien de le déigner un peu -

J'envoie donc traiter ce cas aussi avec le Département -

E. Lacombe ami

L.J.C.  
&  
M.I.

DELMAS, Sask.  
22d October 1930

Mr. S. L. Macdonald,  
Indian Agent,  
BATTLEFORD, Sask.

*whil*

Dear Sir:-

Would it not be possible to have Felix, orphan boy kept by old Pwunes , brought to our Delmas school ? You remember that his mother, before ~~dying~~ dying, has manifested to you, to Mr. Walter Taylor and to myself, her express will that her son must be put in the Delmas school when he reaches his seven<sup>th</sup> years. The boy is now ~~nine~~ nine yeas old.

You told me to take the boy, and you would support me. I have no authority to do this myself. It would seem that, according to the Indian Act, you are empowered to take action yourself, and have the dying mother's will executed.

Will you kindly let us know what you contemplate to do in order to protect this orphan ward off the Indian Department.

Thanking you in advance,  
I remain,

Dear Sir,  
your always sincerely devoted,

*E. Lawrence*

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220

L. J. C.  
M. I.

Delmas, rec.  
28 nov. 1930

## Réserve de Thundershield

Le Gouvernement - a fait construire pour les  
Indiens, avec leur propre agent, des maisons, ils ne sont  
pas tous finis. Des bûches sont livrées sur la Réserve  
par le gérant de l'Instruction et le Maître-maçon Brown  
que toute famille qui envoie des agents à l'école en dehors  
de la Réserve sera punie de 2. à 5 mois. Quelques parents  
qui devaient me donner leurs agents, sous l'enfum de  
telle menace, hésitent et attendent la confirmation  
ou l'admission officielle de cette mesure.

Pour moi, sans immédiatement demander au  
Département ce qui se fait? - faire une cabale  
protestante pour nous faire tout -

E. Lambe, m.i.

le 3 fév.

à A.R. 9.16<sup>h</sup> fin

3.13<sup>h</sup> départ

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71-220

L. f. G.

11  
M. I.,

Dulmes, sask.

27 December 1930

Reviewers &ers U. Langlais omi. Prov.

9916 - 110<sup>th</sup> Rue  
Edmonton

Mon Reviewer &ie.

nous avons toujours un certain nombre d'enfants indiens admis à notre école, ou les parents négligent, ou même refusent sans raison valable de renvoyer à l'école. L'Agent est mis au courant de la chose et refuse de prendre de mesure pour faire revenir ces enfants.

Dans certains cas, i.e. Thunderchild où il y a une école de jour protestante, l'Agent dit à nos enfants catholiques admis à une de nos pensionnats qu'ils sont libres de démissionner ou dis pensionnement ou bien il alle à l'école de jour de leur Reviewer, ainsi j'avoient le protestant protestante.

Je demandé : vous les remettriez en état de classe ?

Un enfant catholique de Pandosy fils de certain et de Frances Jeff, a été envoi dans l'automne à l'école

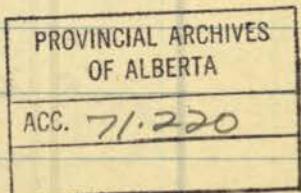
Protestants du lac d'Agincourt : les parents  
sont catholiques, même catholique & tous les  
enfants ont été baptisés catholiques - Si non  
faireais-je, dans la même circonstance, le  
ministre recevrait tous simplement l'ordre de  
prendre l'enfant chez nous et à la confession  
chez nous -

C.-T. on commence à faire de demandes  
au sujet des autres enfants dont je vous ai  
demandé de prendre le décret ?

Vous n'avez pas consenti à ce que le Père  
Dumont carre les autres chevaux, j'insiste  
vous ne lui laisserez pas le cheval & le faire ici,  
& j'il ne lui sera pas permis de se mettre le  
cheval dans notre école où va être bâti et il va  
devoir faire le devoir sous la direction du Père  
changez de P. école, se volontiers de la confession -

J'aurai souhaité un bonheur et  
heureuse amitié. Je demande votre bienveillance  
en R.D. et M.I.

E. Lacombe ami.



L. J. L.  
M.J.

Delmas, Sask.  
14 Janv. 1931

Reverend Pierre H. Langlois our Provincial,  
Edmonton

Mon Reverend Père,

Notre agent des Indiens vient de nous montrer une lettre de Mr. Graham de Regina, dans laquelle il lui-même plaint que à Cochin il y a au moins vingt enfants catalogués d'âge scolaire et il ordonne à l'agent de venir ici pour ces enfants sans évoquer ici Delmas ! Et notre école est pleine ! Nous avons des dangers d'enfants allant dans n'importe aucune institution ! - Nous n'avons pas honoré le Département à se lier avec nos agents ou nos frères !

CONFIDENTIAL ARCHIVES  
SERIALS

Si ces enfants & leur nom (Cochin) ne sont pas narratis dans nos documents avant longtemps, les Anglicans y mettront une école du jour au

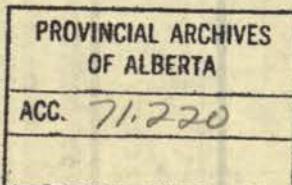
cette Réserve, on nous renvoie toutes nos-mêmes  
de venir à donner l. instruction, à laquelle ils ont droit  
à ces enfants -

Si le gouvernement - bientôt à nous faire en voie  
pour 200 enfants, tout de suite, pourquoi ne fait  
il demander une école séparée pour les garçons,  
l. école actuelle pouvant facilement être remplie  
de filles - C' serait bien l'idéal si on øns-  
rait à réparer garçons et filles et donne à chaque  
sexe l. éducation q. lui convient -

La question vient le moins d'être étudiée pour  
toutes en faire et résoudre pour le plus grand  
bien des enfants indiens -

Bien humblement écrit en N.D. & M.

E. Lacombe omi



L.I.C et M.I.

Delmas, Sask., 21 juin 1930

Révet Bien cher Père Langlois,

Je reçois à l'instant votre bonne lettre. J'aurais mieux aimé recevoir votre visite car votre lettre me met pas d'embarras.

Voici en deux mots la question. Dix huit enfants sont absents de l'école, les uns depuis un an, les autres depuis deux, quelques uns depuis trois ans, un autre depuis quatre ans. Or les maîtresses les font assister à la classe régulièrement toute l'année sur les rapports qu'elles présentent au département lors à chaque trimestre soulignant de cette façon nos fautes préférées la jolie somme de \$4000."

Si je garde ces 18 noms là sur la liste, comme présents à l'école, dans mon prochain rapport, et le signe je ne dis pas la vérité et je trompe par le fait même le département.

Si je les mentionne comme absents durant Avril, mai, juin, le département va certainement demander les raisons de ces 18 absences survenues soudainement, en même temps, durant ces trois derniers mois. Ce qui ~~me~~ semble étrange. Cela va certainement attirer l'attention du département et éveiller les soupçons. D'autant plus que l'agent et le département doivent être avertis et mis tout de suite au courant de ces absences.

D'un côté comme l'autre, je suis mal pris. Mais soyez certain que je ne mentirai pas. J'ai signé de bonne foi le rapport de Janvier février et Mars parce que le Père Angin l'avait préparé lui-même et je me fiais sur lui. Le P. Delmas arrêta ici hier, a dit que le P. Angin a embarqué les Sœurs dans une bien dangereuse galère capable de compromettre nos écoles si une enquête

était faite par un gouvernement fanatique. Si le public connaisse la chose, certainement on dirait qu'Anderson a bien raison de décapiner ces femmes là.

Encore une fois, tenez vous pour assuré que je dirai toujours la vérité au département. On y gagne toujours à conduire son affaire honnêtement. L'amount d'argent est un brennaud au vuillen.  
Le prochain rapport a besoing d'être signé à la fin de juin.  
Arranger cette affaire là à la retraite de juillet ce sera trop tard. Le département n'attend pas que tous les moines du pays soient en retraite pour régler ses affaires.

Excusez moi, j'écris à la hâte je n'ai pas le temps de faire des phrases, pourvu que vous puissiez comprendre ce que je dis et ce que je veux dire.

Croyez moi bien toujours votre tout dévoué fils en Jésus.

M.D.Dubois ami

L.P.C et M.G.

Delmas Sask.

15 Juin 1930

Rév. et bien cher Père Langlois,

Je crois qu'il est de mon devoir de vous dire que le P.P. est en train de se faire un triste nom avec ses danses publiques qu'il n'organise pas directement lui-même, je pense bien, mais qu'il approuve et favorise certainement. On le ridiculise un peu partout dans la paroisse à ce sujet. J'en ai entendu plusieurs dire qu'il fait passer l'argent avant les principes chrétiens. C'est exagéré sans doute, mais quelquefois ça en a bien l'air. Les bonnes mires de famille, surtout qui ont jeunes gens et jeunes filles à la maison en sont mécontentes, indignées. L'une d'elles me disait dimanche dernier en présence du P. Lacomb et de toute sa nombreuse famille: "Si notre curé est au courant de tous les scandales et les scandales qui ont presque toujours lieu dans les réunions dansantes de Delmas, et ne défend pas à nos jeunes gens et jeunes filles d'y assister, au contraire les encourage, c'est un signe qu'il aime bien mieux leur argent que leur âme. Ah! le bon Père Watel, lui, il nous en faisait donc des beaux sermons sur la danse, et ça faisait peur à bien de nos jeunes gens, qui n'osaient plus y aller."

En effet les danses publiques de Delmas ont une bien triste renommée à cause de leurs orgies. Tout le monde le sait. Jusqu'à des petites filles de douze à 15 ans que l'on trouve soûles dans les autos, ou dans quelque coin de la salle de danse. Daillours je vous en ai déjà dit un mot lors

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

de notre dernière visite à Delmas.

Je vous envoie ci-inclus le programme de la fête St Jean Bap pour le 25 courant. Cette grand' messe, ce sermon au commencement et cette big dance à la fin du programme est tout à fait délicieux et mérite d'être affiché à toutes les portes des églises du diocèse (et pas seulement à l'église de Delmas.) Le cher Monseigneur Legal doit en premier d'honneur au fond de sa tombe.

Maintenant, mon Père Père, permettez-moi une question. M'as-tu permis, comme principal de signer des rapports tout à fait mensonges et frauduleux. Le Père P. lui dit oui. Il a dû vous parler de la chose à sa manière comme de raison lui qui grille d'envie de devenir Principal! Quelle aubaine pour sa petite glovoile! Pensez-y donc: eure supérieur, principal, quelle belle queue au derrière de son nom. Rangez-vous, voilà le principal qui passe: Vraiment il y a bien de quoi se gourmer.

Je ne vous en dis pas plus long aujourd'hui. L'affaire est assez grave et je voudrais bien vous voir le plus tôt possible, avant la fin de juin.

Moi, je ne puis voyager bien que ma santé soit dix fois meilleure que l'an dernier à ce temps-ci; alors je ne pourrai pas écrire une ligne, aujourd'hui j'en écrit des pages. Alors le P. P. disait que j'étais un véritable paresoix. Aujourd'hui le bon Dieu bon Père soutient, affirme sur ses grands chevaux, que je suis malade très malade. Alors je n'étais pas principal. Aujourd'hui je le suis... Mais un malade doit donner sa place à un autre en santé... Voyez vous tout de suite la queue du chat qui sort du sac! — Si le rapport qu'on se prépare à me faire signer à la fin de juin est aussi faux que celui de l'année dernière, je vous attendrai pour me dire ce qu'il faut faire. Votre bien dévoué en Jésus M.  
M. D. Dubois o.m.i.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71-220

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS  
CANADA

412-308.



OFFICE OF  
INDIAN AGENT  
Battleford. Sask.  
April 29th 1931.

Dear Sir:-

I have had two different Indians in this Office today, who reported that they had their children home now for two or three months, on inquiring how they got them, they stated that Father Lacombe had brought them, from this it is apparent that Father Lacombe takes children home whenever it suits him, this should not be and deductions should be made from the Grant for all children absent without proper authority.

The regulations are that no child is to leave the school without authority from this Office, or on the order of Dr Norquay the Medical Officer.

I am loth to have call the Roll according to regulations, once a month or report these conditions to the Department and trust that any children that are away without leave are brought back at once.

At the next inspection, which will be at an early date, Roll will likely have to be called, and I hope that all the children will be accounted for.

Yours truly,

*S.J. McDonald*  
Indian Agent.

Rev Father Dubois.O.M.I.  
Delmas. Sask.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71-220



# Eglise St-Jean Baptiste de la Salle

Delmas -- Sask.

4 Mai

1931

L. J. C. et M. I.

Père et bien cher Père Langlois,

Li inclus vous trouverez copie d'une lettre que je viens de recevoir de l'agent de nos indiens. Hélas ! ce n'est pas la première que je reçois dans ce genre la du département au sujet de ce cher Père qui devient de plus en plus incontrôlable, tout à fait insupportable. <sup>comme disent les bonnes sœurs.</sup> Il continue de vouloir régenter l'école et tous les agents du Département, à sa guise et <sup>selon</sup> tous ses caprices comme il le fait, nous allons bientôt nous trouver en mauvaise posture devant ce même Département. Il me semble que nous le sommes déjà bien assez avec l'affaire du P.B. Ce matin encore en dépit de mes protestations et celles de L'Agent (comme pour servir de nous) il a donné ordre à un enfant, sans raison sérieuse de partir avec son père pour la réservé. Ma patience est rendue à bout.

J'aurais encore bien des choses importantes à vous communiquer, mais ce n'est pas prudent de mettre cela sur papier. J'attendrai votre prochaine visite qui ne retardera pas j'espère car on va grandement besoing ici <sup>sous</sup> vous.

Je suis rentré bien mieux d'Edmonton. Je fais mon heure d'instruction tous les dimanches à mes enfants, sans trop de fatigue.

Votre bien dévoué père en I.M.

M.Dubois om.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA

1972-10-12



PROVINCIAL  
ARCHIVES OF ALBERTA  
1972-10-12

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220



Eglise St-Jean Baptiste de la Salle Copie d'une lettre reue  
aujourd'hui (4 Mai 1931) de Mr A. L.  
Macdonald. D Dubois Principal  
April 29th 1931

L. J. C. et M. I.

Department of Indian affairs  
Canada

Office of Indian Agent  
Battleford Sask.

Dear Sir,

I have had two different Indians in this Office today, who reported that they had their children home now for two or three months on inquiring how they got them, they stated that Father Lacombe had brought them, from this it is apparent that Father Lacombe takes children home whenever it suits him, this should not be, and deductions should be made from the Grant for all children absent without proper authority.

The regulations are that no child is to leave the school without authority from this office, or on the order of Dr Norgay the medical Officer.

I am loth to have call the Roll according to regulations once a Month or report these conditions to the Department and trust that any children that are away without leave are brought back at once

At the next inspection, which will be at any early date Roll will likely have to be called, and I hope that all the children will be accounted for.

Yours truly

Rev Father Dubois. O.M.I.  
Delmas. Sask.

S. L. Macdonald  
Indian Agent

Alberta Provincial Archives

Reference Serial #

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71-220



L. J. C.  
&  
M. J.

# The Oblate Fathers

North Battleford  
Sask., Canada

20 Mai 1931

Béret cher Père Langlois,

Après avoir pris connaissance de la lettre de Mr Macdonald dont vous avez une copie, je l'ai parlé au P. P. Lacombe qui l'a lu avec un peu de dépit comme de raison. Tout de même, ça lui a fait du bien, car il semble bien mieux disposé maintenant. Il m'a avoué indirectement qu'il regrettait ce petit incident. Il est prêt à s'expliquer auprès de l'agent dès qu'il en aura l'occasion. Ce qui il y a de plus fâcheux pour nous c'est pas tant le fait de renvoyer chez eux quelques enfants sans la permission de l'agent que de réclamer le grant durant leur absence.

A mon retour d'Edmonton (le 28 mars) la Sœur Supérieure me présente le rapport trimestriel à signer, affirmant que tout était en règle au sujet des absents, que le grant à recevoir était correct etc. Il fallait envoyer ce rapport sans retard, je n'ai pas eu le temps de le réviser. Me fiant sur la parole de la Sœur, je l'ai signé. Trois jours après, le P. L. m'annonçait qu'il avait fait mettre sur le rapport le nom de plusieurs absents (comme étant présents) dans le but de recevoir quelques centaines de piastres de plus, ce qui n'a pas fait plaisir du tout je vous l'avoue. La lettre de Mr Macdonald a été le fâcheux résultat.

Le P. P. L. est très zélé très dévoué, rend de très grands services ici à l'Ecole, mais il est naïf, sentimental, impulsif,... et nous connaissons les conséquences quand un ami prudent n'est pas là pour le conseiller et le modérer.

СИБИРЬ  
СОВЕТСКАЯ

АДА  
ВОЙД

МАДЕНИ  
ВЫСОСИ



# Eglise St-Jean Baptiste de la Salle

Delmas -- Sask.

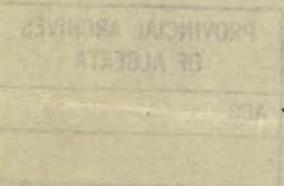
193

L. J. C. et M. I.

Maintenant permettez moi de vous dire un mot au sujet du R. P. Cure. Sa conduite à l'égard de ses compagnons est inexplicable, aussi ridicule et absurdé, scandaleuse, révoltante à cause de son orgueilleux mépris qu'il affecte pour nous. "Oh! quel est aimable notre gentil curé!" comme dit la chanson.

Croyez moi bien votre tout dévoué fils en J. et M.

N.C.D.Dubois o.m..





THE MUNICIPAL  
LIBRARY

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220

Sept. 30 1931

Rev. D. Dubois O.M.I.  
Principal  
Thunderchild Res. School

Dear Father,

I thank you for your letter in which you protest against the transfer of Mary Ann Angus. By the same mail with your letter, I received a communication from our Indian Agent on the same matter; he said to me that an application having been received by the Department for that transfer, such application is favorably considered. I have answered back, saying that you are opposed to the transfer, & even that all the authorities of the Thunderchild Res School do not want the transfer, and also that the father of the girl is satisfied to leave her in our School. I may even tell you that Joe Angus is sorry to have placed his two boys in Delmas School, not ~~thinks~~ that he has anything against your School, but because his Reserve is now deserved by the Onion Lake missionary, and for that reason he would like to have all his children in the Onion Lake School.

Rev. Sister St Patrick has made a mistake, she told me so herself, and it is rather displeasing to have trouble that way between us; this mistake would not have been made if everybody would mind his own business. I do not know yet how that will be settled, I have to wait for an answer to my letter. It might be more easily fixed up if you will kindly, or if Sister St Patrick will write to Mr. Macdonald and cancell her application.

There was an other "mistake" about the children of Alec Child. This man told me that he has never given his two children to Father Lacombe, nor given his consent to their enrollment in Delmas School; and now he has signed an application form to have his children in my School, and the application has been witnessed by Joe Angus. Don't you think that straight, fair and true dealing would make life easier and more pleasant?

I hope everything will turn all right, and I am sending you my most fraternal salutations.

*Jos. Portier*

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC 71-220



L. J. C.  
&  
M. J.

The Oblate Fathers

North Battleford  
Sask., Canada

1

30 November 1931.

Rev. Père U. Langlois. o.m.s.

Provincial. Edmonton.

Reverend Père Provincial,

En septembre dernier, je vous écrivais pour vous remercier d'avoir régularisé mon livret de chemin de fer. En même temps, je vous demandais une allocation de \$300.00. Maintenant, j'ai changé d'idée. Ce ne sont pas \$300.00 qu'il me faut; mais \$600.00 par an.

Cela pour deux raisons:

1° pour remettre sur pied ces missions plus ou moins dilapidées par le P. Lacombe et les sauvages qu'il y a installés, ou à qui il a donné les clefs.

2° Pour pouvoir, comme le P. Lacombe, faire du bien aux sauvages, et me les attacher, et avoir du succès auprès d'eux! — Je m'explique:

I° a) A Pound Maker, le plus guêteux de la réserve était installé à demeure dans la maison du Père. Je lui ai signifié son congé.

b) A Sweet Grass: toute la cuisine du presbytère est rendue chez le voisin. J'ai tout fait réintègrer, avec dépenses pour moi.

c) A Red Pleasant: le gardien! de l'église réclame salaire et voudrait occuper le Père pour lui seul; c'est-à-dire, vivre aux dépens du missionnaire sans

2) travailler. Il a été engagé, dit-il. Il y a deux ans, il voulait \$25.00 par mois. Qu'il aille se faire prendre ailleurs.

d) à Cochin, je trouve une première famille installée au presbytère. Celle-ci est remplacée par une autre (métis). bail jusqu'au 1<sup>er</sup> Avril 1932. Ceci, c'est du Père Watelle! Je commence à en avoir assez de toutes ces histoires. J'envoie tout jurer et promettre.

Voilà pour le 1<sup>o</sup>.

Voici pour le 2<sup>o</sup>.

2<sup>o</sup> Je trouve à Sweet Grass le rapport financier du Père Lacombe pour 1923-1924. Je transcris fidèlement.

Nov. '23 à Nov. 1924.

Messes . 87.00

Allocation. 900.

Quêtes 80.

dans 50.

1117.

Nourriture	180.00
Habits	125.00
maladies	35.00
Salaires	140.00
bibliothèque etc.	60.00
Culte	75.00
entretien des bâtisses, chauffage	77.00
Voyages	330.00
Réparation	35.00
Aumônes et charités	60.00
	<u>1117.00</u>

Ce rapport a été montré à plusieurs Pères par moi-même.

L. I. C.  
&  
M. J.

The Oblate Fathers

North Battleford  
Sask., Canada

(3)

192

Comme tout cela se balance à merveille: ni surplus, ni deficit (?) : tout est en chiffres ronds ! Remarquez l'allocation de \$ 900.00, la dépense de voyages de \$ 330.00

A ce prix, on peut facilement se payer une auréole de Grand Missionnaire ! Et transiit benefaciendo, matériellement; malefaciendo, moralement.

Pourriez-vous me dire quelle est mon allocation annuelle ? A ma demande de \$ 300.00, pas de réponse !

Pouezquoi ces passe-droits ? Y a-t-il deux poids et deux mesures ? Aux uns, (les dépensiers) on accorde tout; aux autres, on refuse tout.

On bien, est-ce pour camoufler leur infériorité qui on leur donne les moyens de faire plus de dépenses que les autres pour faire croire qu'ils font un plus grand travail ? Tout cela n'est donc que du bluff et de la poudre aux yeux aux dépens des autres missionnaires plus méritants qu'eux.

A cela, ajoutez les rapports mensongers, où l'on se louange soi-même, à défaut des louanges d'autrui.

J'attends votre visite pour entrer dans de plus amples détails.

Votre tout dévoué en H.-S. et M.J.

V. Le Goff <sup>o.m.d.</sup>  
Delmas. Sask. Post-Scripem:

*(4)*  
Il y a huit jours, je voulais installer la crèche  
à Red Pheasant. Impossible de trouver l'Enfant  
Jésus. Le fameux bûcheron me dit que le Père  
Lacombe l'a transporté à Thunder Child.  
Çà, c'est la fuite en Egypte avant le temps!

Ici à Cochin, il y avait une belle chape noire,  
qui a disparu. J'ai interrogé le P. Portier: il s'en  
est servi ici. Ce n'est pas non plus le P. Watelle,  
qui soit allé autre-mer avec une chape de déuil  
sur le dos. Je soupçonne fort le P. Lacombe,  
qui est venu fourager deux ou trois fois à  
Cochin et qui s'annonçait, paraît-il, comme  
desservant Cochin, d'être l'auteur de ce vol.

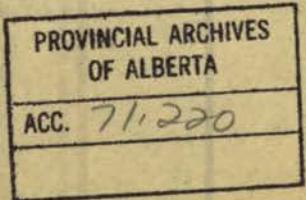
Je suis me trompé. Mais connaissant les antécé-  
dents du P. Lacombe, cela ne me surprendrait pas.

Il paraît qu'à tout cela, il y a une raison  
atténuante: "Le P. Lacombe n'est pas responsable  
de ce qu'il fait," me disent quelques-uns.

Je leur réponds que, pour les irresponsables il  
y a l'asile.

V. Le Goff <sup>o.m.s.</sup>  
pté

Re-Post-Scripturn: L'Horloge et l'Harmonium de  
Cochin ont également disparus. Vivons-nous  
parmi des déséquilibres?



28 octobre

31

R.P.D.Dubois O.M.I.  
Delmas, Sask.

Bien cher P. Dubois,

Le R.Père Moulin que j'ai vu hier vous écrira au sujet de votre petite retraite à vos enfants de l'Ecole. J'espérez que vous pourrez vous entendre sur une date convenable et qu'en mon côté il me sera possible à ce moment-là de trouver un remplaçant à votre prédicateur.

Le P.Pietsch a fait sa visite canonique ici et il part de soir pour Vancouver. Puisse le bon Dieu bénir son passage au milieu de nous. Il nous reviendra vers la mi-novembre pour la visite du Juniorat.

Bonjour fraternel aux chers Frères Danis & DeGoff ainsi qu'à vous en Jésus et Marie.

PROVINCIAL ARCHIVES

OF ALBERTA

30A

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 11226

5 d cembre

31

P. P. V. LeGoff O. F. M.  
Belmas, Sask.

Bien cher Père LeGoff,

A ma prochaine visite à Belmas, nous étudierons ensemble votre question financière et nous tâcherons de la régler pour le mieux. Ces choses se traitent mieux de vive voix.

Je ne sais pas quelles raisons ont pu amener les administrations précédentes à nager des allocations, mais vous pouvez être assuré que quand même nous en aurions le désir la caisse provinciale ne pourrait plus avoir cours à pareils moyens pour la desserte des missions dont les Oblats sont chargés. La popularité achetée aux dépens de la pauvreté est une mesure apostolique que le Bon Dieu n'a, rouvre guère; je suis sûr que votre bon sens et votre amour de la congrégation vous garderont toujours loyale de ces procédés si opposés à nos obligations religieuses. D'autre part il faut que vous ayiez les ressources nécessaires pour vous permettre d'accompagner raisonnablement votre travail.

Je vous souhaite bonne fête de l'Immaculée, cher Père LeGoff, et je vous prie de croire à mon plus fraternel souvenir en Jésus et Marie.

27 DECEMBRE 1929

AMERICAN

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220

December 30

31

Mr Duncan CMScott  
Surintendant Général  
Département des Affaires Indiennes,  
Ottawa, Ont.

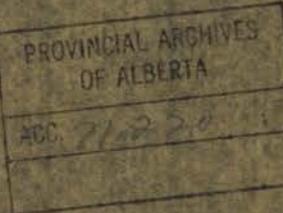
Cher M.Scott,

Nous avons pensé devoir faire un changement à l'Ecole Indienne Thunderchild de Delmas, Sask., et nomme r Principal de cette Ecole le R.P. Victor LeGoff, O.M.I., en charge des Missions et des Réserves du district pour le compte de l'Eglise catholique.

J'espère que vous ne verrez pas d'objection à ratifier officiellement cette nomination qui prendrait effet dès ce 1er janvier 1932.

Bien à vous respectueusement,





30 décembre

5-1

M. P. Dubois, O.M.I.  
Selma, Sask.

Cher P. Dubois,

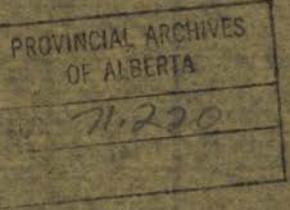
Pour faciliter le travail du Mle-Goff et l'intéresser davantage encore au succès de l'école, le Conseil Provincial a cru bon de la nommer Principal de l'Ecole. Le Département Indien a été prévenu de sa nomination qui prend effet dès ce premier janvier 1932.

Je suis heureux de pouvoir vous remercier de l'intérêt que vous avez porté à l'école et de la façon dont vous avez essayé de remplir vos fonctions de principal. J'espère que vous continuerez à rendre tous les services en votre pouvoir surtout pour ce qui est des confessions et des messes. Vous pouvez exercer là un apostolat qui vous vaut de grands mérites devant le bon Dieu et vous permet d'aider ces pauvres enfants à devenir de bons et fervents chrétiens.

Bonjour, bon an, cher P. Dubois, avec mes meilleures voeux de Bonne et Sainte Année et l'assurance de mon fraternel souvenir en Jésus et Marie,

ADMIRA MINWORF

AIS 1914-10



30 December 3 1

R.P. V. LeGoff O.M.I.  
Delmas, Sask.

Cher P. LeGoff,

L'avalanche des lettres de tout et au  
Jour de l'An m'a empêché de vous prévenir plus tôt  
que le Conseil Provincial vous a nommé Principal  
de l'Ecole Indienne de Delmas. M. Scott a été mis  
au courant et j'espère qu'il pourra confirmer of-  
ficiellement votre nomination d'ici quelques jours.

La charge de Principal revient de droit  
au Missionnaire en fonction auprès des différentes  
réserves du district; elle lui assure un petit sa-  
laire qui défraie ses dépenses de voyage, elle lui  
permet de suivre de plus près ses enfants qui fré-  
quentent l'école et de s'intéresser d'avantage à  
son succès. Votre nomination aurait dû avoir lieu  
depuis longtemps; mais j'attendais la première réu-  
nion du Conseil Provincial.

Notre voeu de pauvreté exige que nous ren-  
dions compte de nos recettes et dépenses; pour tem-  
plir cette obligation vous n'aurez qu'à le faire,  
disons à la fin de chaque mois, au Supérieur de la  
maison, pour qu'il rentre le tout dans ses livres.

J'envoie un petit mot au P. Dubois pour l'  
avertir de votre nomination et lui demander de vou-  
loir bien continuer à prêter ses services tant pour  
les confessions que pour les messes.

Bonjour, bon an, cher P. LeGoff, avec mes  
meilleurs voeux de santé, de bonheur et de succès  
en Jésus et Marie.

Archives

MS. 3.2.1.10

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACQ. 71.2.20



DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS  
CANADA

DUNCAN C. SCOTT  
DEPUTY SUPERINTENDENT GENERAL  
OTTAWA

December 28th. 1931.

Dear Father Dubois,

I was very pleased to receive the card of Season's Greetings which is evidently the work of one of the pupils. It is very well drawn and I congratulate the one who made the drawing. Please extend to the staff and pupils my very best wishes for a Happy and Prosperous New Year.

Yours very truly,

Rev. D. Dubois, O.M.I.,  
Principal,  
Thunderchild Indian Day School,  
Delmas, Sask.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71-220

ADDRESS REPLY TO THE  
SECRETARY, DEPT. OF INDIAN AFFAIRS,  
OTTAWA

IN YOUR REPLY REFER TO

No. 105-1-1.



ALSO TO THE DATE OF THIS LETTER

PLEASE WRITE ON ONLY ONE SUBJECT  
IN EACH LETTER

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS  
CANADA

*Thunderchild*

Ottawa, January 7, 1932.

Very Rev. Sir:

I have been directed to acknowledge receipt of your letter of the 30th ultimo, informing the Department of a change in Principal at the Thunderchild Indian Residential School, and, in reply, to inform you that the appointment of Rev. Victor LeGoff, O.M.I., to succeed Rev. D. Dubois, O.M.I., as from the first instant is approved. It is hoped that Father LeGoff will meet with every success in the work at this school.

Mr. Commissioner Graham, Regina, and Mr. S. L. Macdonald, Battleford, are being informed of the appointment of Father LeGoff.

Your obedient servant,

*K. MacInnes*  
T. R. L. MacInnes,  
Acting Secretary.

Very Rev. U. Langlois, O.M.I.,  
9916 - 110th St.,  
Edmonton, Alta.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220

Rev. V Langlois, O.M.I.  
Edmonton Alta

Councilmaker Res  
Cut Knife Dscrk.  
Mar 28/33.

Dear Provincial;

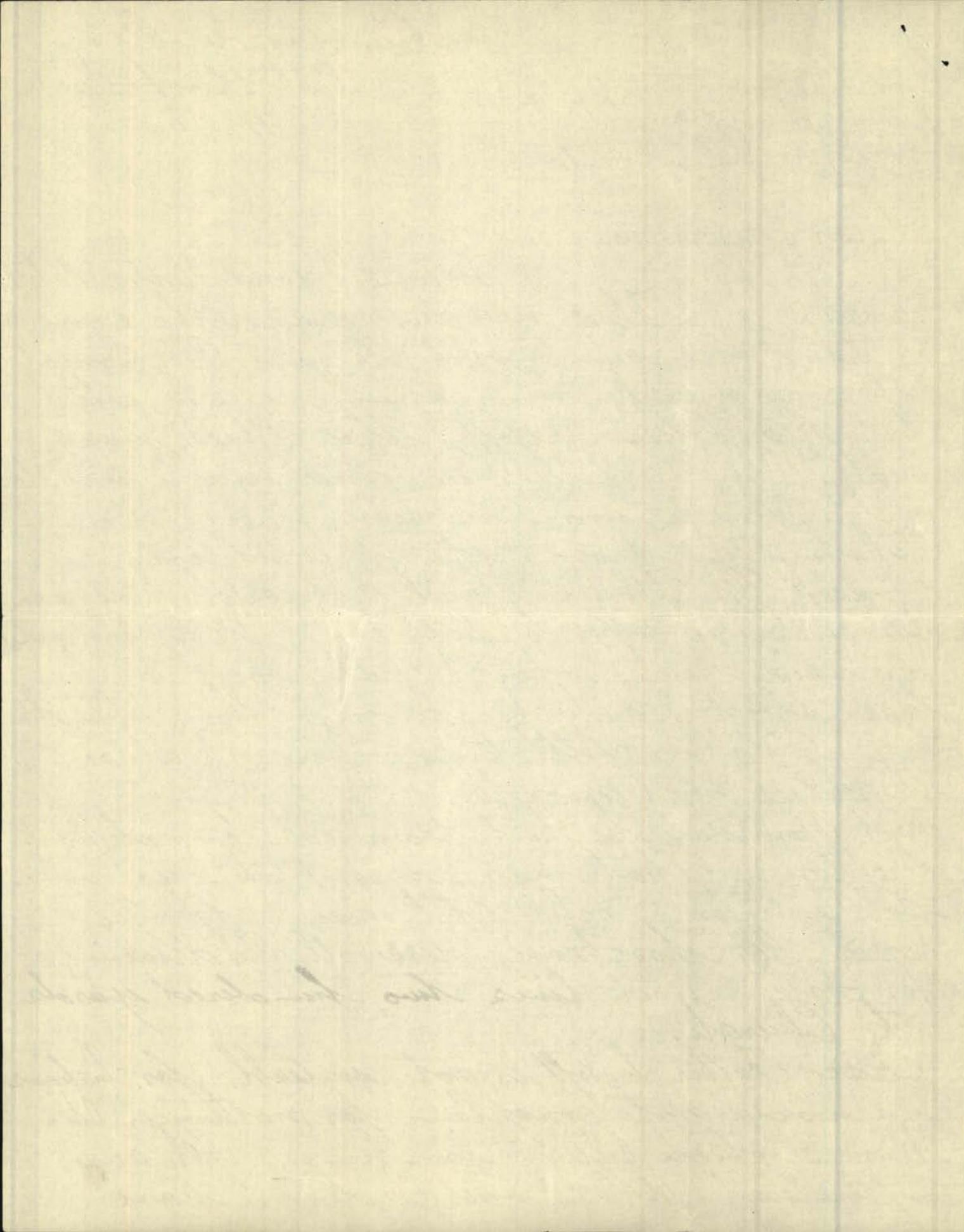
I received your letter dated March 7/33. This very day your reply came to hand, I went over to see Mr Ernest Pete, and ask him again, if he did tell Rev Father LeGoff, that child was sick. He said he did, and wrote a note of it which am enclosing here.

That's the prove, of my complain.

I ask Mr Thomas Favel, if could have taken Rev Father LeGoff, to little Pine, if he had asked. He said, Sure. when I drove over, to his house about 2 o'clock, he only said its to late to go to little Pine, I will Baptize the child next month.

And you say he had promised to go different direction. That was almost on his way to Paynton only little ways off the road. Mr Thos Favel, does all the driving for Father, and lives two hundred yards the Church.

I see Father LeGoff is not suitable for Indians we would not complain for nothing. We know, which Priest is for us. for our spiritual Welfare, and Indians have



asked me, to forward there desires. of wanting  
my Father Lacomb back again. Because they  
know, its for there good, for there Souls.

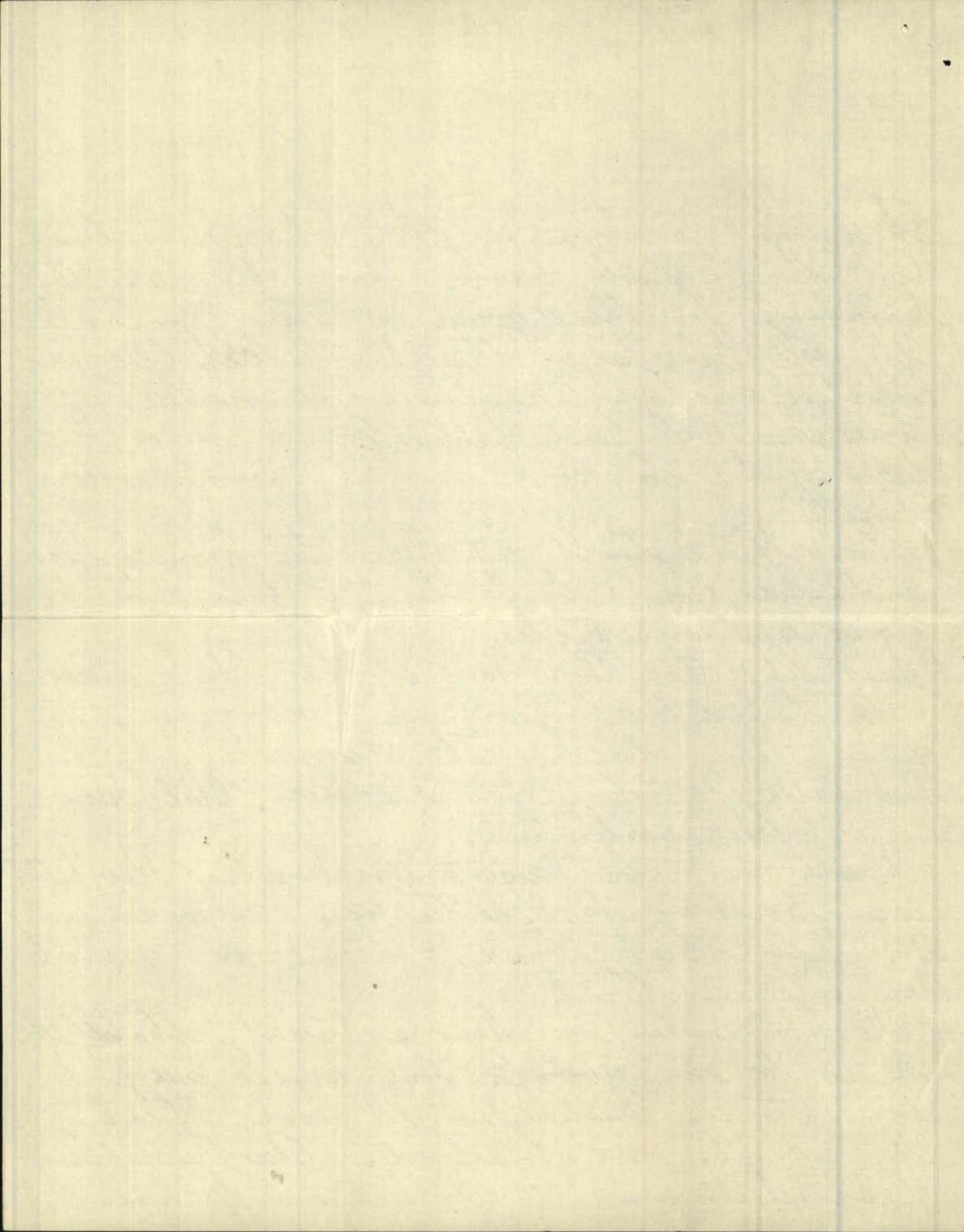
All the Chiefs of this Battleford Agency.  
Elected me, as Executive Committee,  
towards Indian Department. and I  
have rights to look, and do, good for my  
church.

And If we don't get Rev Father Lacomb, been.  
and cause, Souls to be lost, Thats to be  
your responsibility.

Just like that Poor Soul of that Child, Died  
with being Baptized, will never see the  
great great works The Almighty had  
prepared for him in Heaven. Will never  
see it for everlasting.

I am Sure that wouldn't happen if Rev Father  
Lacomb, been here with us. he could have  
there, by that time. If you had grant  
My first letters.

We know when we have a Priest, that, if  
he is for our good. and have a deep  
interest in Indians, We know, that.  
We see it. we hear it. Another thing  
Last Summer, Rev. Father Le Loff, was

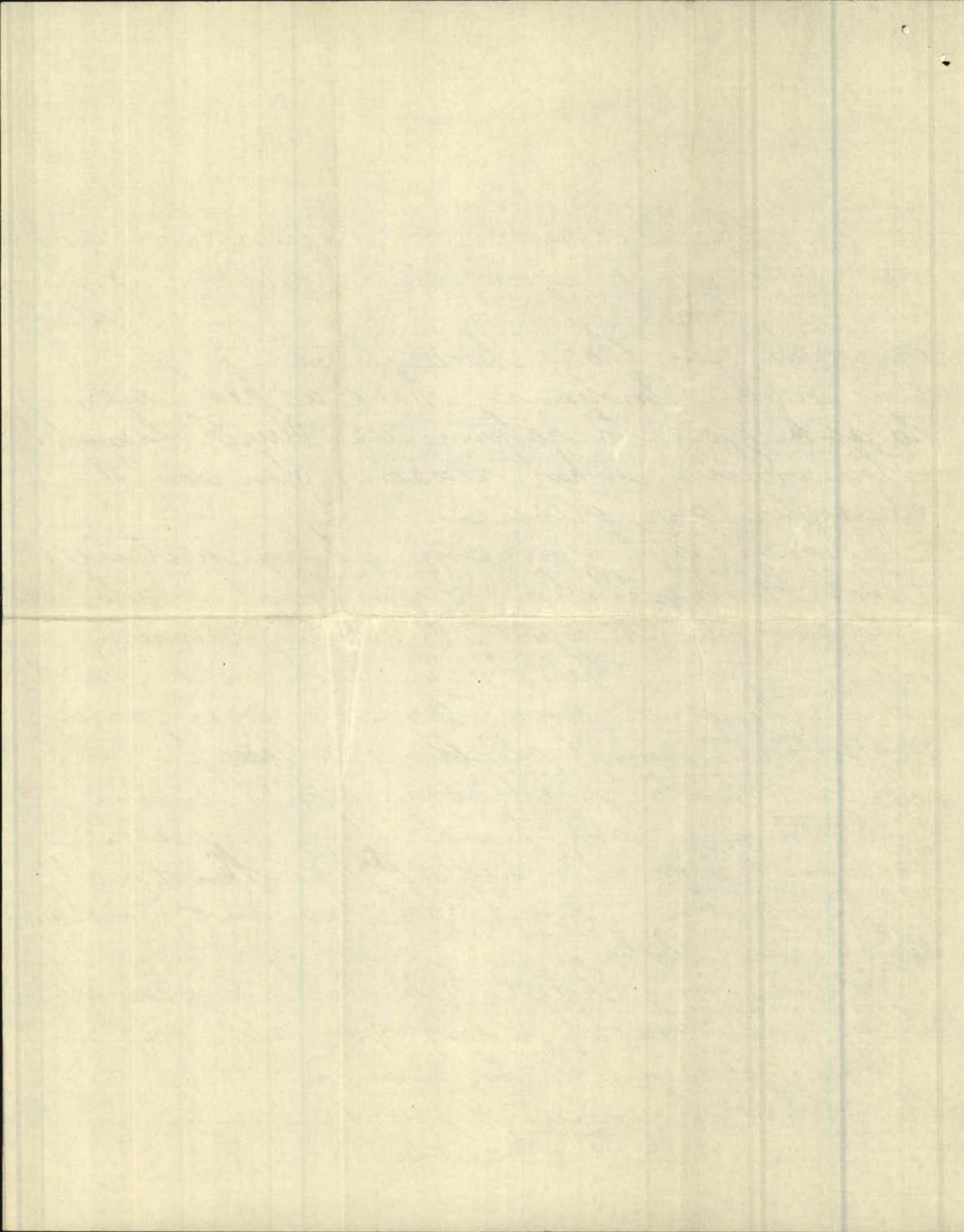


around the Reserves, on Mondays and  
week days, to say his Mass. Indian  
has to work for living during week days.  
especially, in those hard times.

Very many Indians, have asked me,  
to ask you to return us Rev. F. Lacombe.  
They wonder, what reason, you don't  
answer our desires.

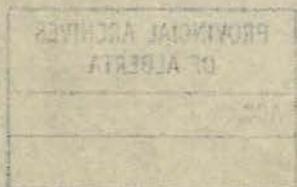
I haven told you any thing untrue.  
And If the Indian Department employee  
ever complain about Rev Father Lacombe,  
its because, this Father had work hard,  
perfectly, and was turning very many  
Protestants, and all those ~~officials~~ are  
all Protestants, and some don't believe  
not things, have heard them myself.  
The way I look at. whether they like him or not,  
If he is doing right for Indians Souls.  
Thats all right.

Give us our Priest Rev. Father E. Lacombe.  
May The Almighty Bless you all. and in  
your good works for him.  
I beg to remain Yours truly  
J.B. Tooboois



We would like to have  
you at our place this afternoon  
We want to have our baby girl  
~~Baptized~~ who is sick?  
Baptized

Ernest Peto



PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220

21 avril

3

Mr. J. B. Tootoosis  
Cut Knife, Sask.

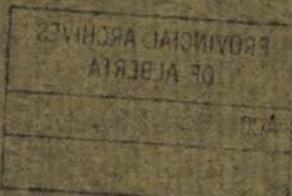
Dear Sir :

I acknowledge your letter of March the 28th. You seem to love your Church, but you do not agree with your actual Pastor and so you complain about him. Probably he does not do what you would like him to do; but in the exercise of his ministry remember that he is responsible to God alone and to his superiors. Be a good catholic yourself, give good examples to all, help your priest as much as possible, practise your religion fervently and Our Divine Saviour will have pity on you.

Rev. Father Lacombe was kind to you and you liked him, and I am glad you appreciated his zeal and devotedness. Now he is doing good to other souls, because you are not the only ones badly in need of religious training. To show him your gratitude, pray for him, and by your true catholic spirit prove him that you have profited by his teachings.

Pray also for me that I do God's will and be able to help you out in the great work of your salvation.

Yours truly in Jesus and Mary,



PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220

August 26

33

Mr. Phelan,  
Dept of Indian Affairs,  
Ottawa, Ont.

Dear Mr. Phelan,

I beg to propose to the Dept the nomination of Rev. Father  
G. Allard, O.M.I., as Principal of the Thunderchild Residential School, at  
Delmas, Sask. We have decided to remove Rev. Father V. LeGoff to another  
part of our missionary field.

Dear Mr. Phelan,

I beg to propose to the Dept the nomination of Rev. Father  
G. Allard, O.M.I., as Principal of the Thunderchild Residential School, at  
Delmas, Sask. We have decided to remove Rev. Father V. LeGoff, heretofore Pri-  
cipal, to another part of our missionary field.

Yours truly,

RECORDED	MICROFICHE
SEARCHED	INDEXED
SERIALIZED	FILED
AUG 26 1938	
RCG	

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 741220

ADDRESS REPLY TO THE  
SECRETARY, DEPT. OF INDIAN AFFAIRS,  
OTTAWA

IN YOUR REPLY REFER TO

No. 105-1-1.



ALSO TO THE DATE OF THIS LETTER

PLEASE WRITE ON ONLY ONE SUBJECT  
IN EACH LETTER

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS  
CANADA

Ottawa, August 31, 1933.

Very Reverend Sir:

I beg to acknowledge receipt of your letter of the 26th instant, nominating Rev. O. Allard, O. M. I., as principal of the Thunderchild Indian Residential School, to succeed Rev. V. LeGoff.

In reply I have to say that the appointment of Rev. O. Allard, O. M. I., is approved. Mr. Inspector Murison and Mr. S. L. Macdonald, Battleford, are being informed.

Your obedient servant,

T. R. L. MacInnes,  
Acting Secretary.

Very Reverend U. Langlois, O. M. I.,  
Oblate Fathers' Provincial House,  
9916 - 110th Street,  
Edmonton, Alta.

RECORDED MAIL  
ALBERTA



11 octobre

3

Rév. Soeur St Patrice, Supérieure,  
Delmas, Sask.

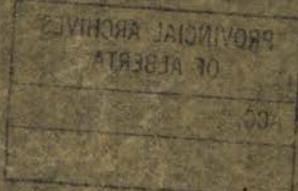
Ma bien chère Soeur,

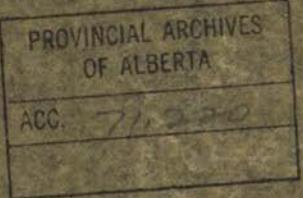
Dès mon passage à Delmas, j'ai écrit au Département des Affaires Indiennes pour lui annoncer la nomination du P. Allard au poste de Principal. On m'a répondu qu'on avertissait immédiatement l'Agent de votre réserve que cette nomination était confirmée. De mon côté j'ai cru que l'Agent lui-même porterait cette confirmation au R.P. Allard. Comme j'étais pas mal accablé de travail à ce moment-là, j'ai négligé de mettre celui ci au courant.

Je suis donc un peu coupable de tous ces nouveaux embarras pour vous et je me hâte de venir réparer: le P. Allard est Principal de l'Ecole et il est autorisé à en remplir les fonctions.

Quant à la question de l'eau, il faudrait vous assurer tout d'abord des intentions exactes du C.N.R., et cela en écrivant aux Officiers supérieurs; les subalternes ne pourront vous donner que des renseignements peu précis. Lorsque vous tiendrez la réponse, il faudra avisier au meilleur parti à prendre. Ne négligez pas de plaider votre cause auprès du C.N.R., surtout si vous pouvez appuyer vos prétentions sur des lettres qui vous auraient été écrites autrefois.

Avec mes meilleurs voeux de succès, veuillez agréer l'expression de mon plus religieux dévouement en Jésus et Marie.





ACC. 71-220

13 avril

3 4

R.P.O. Allard, O.M.I.  
Delmas, Sask.

Cher Père Allard,

A une demande de renseignements adressée hier à la Très Rév. Soeur Supérieure Générale des Soeurs de l'Assomption au sujet des pourparlers en cours entre sa Communauté et celle des Oblats, je reçois à l'instant la réponse suivante par télégramme : "Que le Principal prenne charge de tout ferme et école", signé: Soeur Supérieure.

Cette réponse remet donc entre vos mains l'administration complète de L'Ecole de Delmas et vous autorise à agir en conséquence à partir d'aujourd'hui. Je n'ai pas encore le détail du Contrat qui sera plus tard signé entre les Soeurs de l'Assomption et les Oblats; je vous enverrai une copie dès que les négociations seront terminées. Pour le moment, entrez en charge sans rien innover, prenez seulement les mesures que les circonstances imposent et marchez. Je ne sais quel salaire la Supérieure Générale exigera pour ses Soeurs; mais je suppose que nous le saurons avant la fin du mois. Le P. Naessens rentrera samedi et verra aussitôt à vous donner les directives nécessaires pour la tenue des livres et le compte de banque.

Je comprends que ces nouvelles fonctions vont absorber pas mal de votre temps; mais ne négligez pas votre paroisse et pour cela n'entreprenez pas trop. Nous vous donnerons de l'aide le plus tôt possible. Est-ce qu'en attendant le P. Calais ne pourrait pas se charger de la tenue des livres ?

Bonjour, bon courage et voeux de succès en Jésus et Marie,

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71.220



Eglise St-Jean-Baptiste de la Salle

Belmas -- Sask.

193

Au premier mai 1934, lorsque nous  
avions possession de l'école, les dettes  
courantes se montaient à ~~4,351.56~~.

Le quinze du même mois nous recevions  
du département indien l'allocation due  
pour les mois de Janvier, Février et mars,  
c.-à-d 4,306.10.

J. H. O. Allard <sup>Pte</sup> O.M.I.

PROVINCIAL ARCHIVES  
OF ALBERTA

ACC. 71-220